

Bulletin d'inscription

7^e Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée

Vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022

e-JPPA2022 du vendredi 2 décembre 2022 au mardi 28 mars 2023



Sous égide de la
Société Francophone
de Psychogériatrie et
de Psychiatrie
de la Personne Âgée

Inscription comprise dans celle du CFP

> À retourner complété lisiblement et accompagné du règlement à :
CARCO / CFP 2022 - 24 rue de Saint-Quentin - 75010 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 85 14 77 77 - Email : inscriptions@carco.fr
> Date limite d'inscription le **vendredi 18 novembre 2022**
Après cette date inscription sur place uniquement

Participant M. M^{me} | Dr Pr | Hospitalier Libéral Mixte Autre

Nom : Prénom :

Spécialité/Fonction :

Association partenaire (si nécessaire) :

Hôpital/Société/Institution/Cabinet : Service :

Adresse :

Code postal / Ville : Pays :

Tél. : Tél. mobile :

Email :

Inscription en ligne, rendez-vous sur le site du congrès : www.congresfrançaispsychiatrie.org

Droits d'inscription - Tarif TTC (TVA 20 %)

- **Droits d'inscription préférentiels pour les membres des Sociétés Savantes et Associations Partenaires du CFP, de la SF3PA et de la SFGG** (joindre justificatif) (liste disponible sur www.congresfrançaispsychiatrie.org ou sur demande auprès de Carco.)

Lille - Grand Palais	Jusqu'au vendredi 30 septembre 2022	Du samedi 1 ^{er} octobre au vendredi 18 novembre 2022	Sur place
Non-membre d'une Société Savante ou Association Partenaire du CFP, de la SF3PA ou de la SFGG	<input type="checkbox"/> 270 €	<input type="checkbox"/> 320 €	<input type="checkbox"/> 350 €
Membre d'une Société Savante ou Association Partenaire du CFP, de la SF3PA ou de la SFGG (sur présentation de justificatif)	<input type="checkbox"/> 240 €	<input type="checkbox"/> 280 €	<input type="checkbox"/> 310 €
Par règlement administratif		<input type="checkbox"/> 400 €	

L'inscription au CFP2022 inclut celle des JPPA (cf. le bulletin d'inscription spécifique du congrès sur le site www.congresfrançaispsychiatrie.org).

Modalités d'inscription

• Formation Continue

Je souhaite recevoir :

- une facture tenant lieu de convention (merci d'indiquer les coordonnées de votre centre de formation continue).

Nom de la société, organisme ou institution :

.....

Adresse :

.....

Code postal / Ville :

.....

Pays :

.....

Tél. du responsable :

.....

• Hors Formation Continue

Toute inscription, pour être prise en compte, doit être accompagnée de son règlement.

Le tarif octroyé est le tarif en vigueur à la date à laquelle le règlement est effectué.

Carco enverra, à réception du bulletin, une confirmation d'inscription au congrès et une facture acquittée.

Pour toute demande d'inscription au tarif Formation Continue, merci de joindre à ce formulaire d'inscription dûment complété une attestation de prise en charge de l'organisme signataire de la convention ; une facture tenant lieu de convention et la confirmation d'inscription seront envoyées.

Formation Médicale Continue (FMC) - CARCO

Numéro de formation : 11754986775

Numéro Datadock : 0076491

Numéro de SIREN : 343474771

Développement Professionnel Continu (DPC)

en partenariat avec le Collège National pour la

Qualité des Soins en Psychiatrie (ODPC-CNQSP)

www.odpc-cnqsp.org/ certifié Datadock

Renseignements DPC par mail :

eric.ducos@odpc-cnqsp.org ou

solene.cirrode@odpc-cnqsp.org



Mode de règlement

- Par chèque bancaire à l'ordre de CARCO - CFP2022/JPPA2022

- Par virement IBAN : FR76 3000 3016 7800 0200 0363 196 SWIFT : SOGEFRPP

- Par carte bancaire Visa Mastercard

Titulaire de la carte

Date de validité /

N°

Changement de nom

Jusqu'au vendredi 30 septembre 2022 :

aucun frais

A partir du samedi 1^{er} octobre 2022 :

75 € TTC pour frais de dossier et ajustement au tarif en vigueur

à la date du changement de nom

(ajouter les justificatifs demandés s'il ne s'agit pas d'une inscription plein tarif)

Conditions et frais d'annulation

Seules les annulations parvenant à Carco par écrit (courrier ou mail) seront prises en compte.

Avant le samedi 1^{er} octobre 2022 :

pénalités de 50 %
du montant de l'inscription

À partir du samedi 1^{er} octobre 2022 :

pénalités de 100 %
du montant de l'inscription

En cas d'annulation pour cause de grève(s), conditions climatiques, cas de force majeure ou de tout incident indépendant de la volonté du Congrès Français de Psychiatrie, les frais d'annulation seront appliqués.

L'inscription au congrès entraîne l'acceptation totale de ces conditions.

Date

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)